

Flash infos Spécial CASSE de la DGFIP et DDFIP 78

La DG annonce la suite du NRP pour reprendre la casse de nos territoires et de nos services !

Les documents du CSA de Réseau communiqués aux organisations syndicales s'intitulent "Adaptation du réseau territorial 2027-2030". Les termes NRP (nouveau réseau de proximité!) sont bannis de la communication tant nationale que locale. En un mot comme en cent :

Les fermetures de services et les fusions vont reprendre dès 2027 et dans les Yvelines à compter de septembre 2027. Les fermetures et changements d'implantation cibleront les services de moins de 15 ETP (équivalent temps plein).

Admirez la langue de bois et le cynisme qui met au même plan les services de la DGFIP que les France Services et même les buroaltes !

La fiche énonce d'abord les chiffres :

- 2 807 services au 31/12/2026,
- 5 100 points de contact (1 700 services DGFIP ouverts au public, environ 430 permanences en mairie, près de 2 980 France services et antennes),
- 16 000 buroaltes assurant le paiement de proximité,
- 911 Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL).



Le mode d'emploi pour la suite de la destruction de la DGFIP se poursuit avec les mêmes méthodes :

Implantations : rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme... en France services... Là encore, c'est du déjà-vu.

Pas tous en même temps : ben oui, diviser pour mieux régner, si on peut s'éviter une grève massive...

L'Observatoire interne, on en parle ?

La DG indique qu'en 2022 et 2023, 56% des agents déclaraient que « *le rythme du changement au sein de ma direction me semble aujourd'hui trop rapide* ». Ce taux a ensuite décliné d'année en année, jusqu'à atteindre un taux de 36 % en 2026.

Du coup, les fermetures peuvent reprendre... La fatigue (33% des agents)? Les agents désabusés (32 % des agents) . A priori, quantités négligeables aux yeux de la DG !

Les RPS liés à la mobilité forcée? Notre « *bienveillante administration* » nous assure d'un suivi RH sans faille (emplois conservés, agents repositionnés, priorités légales pour les mutations) et rappelle qu'il y aura des primes pour tous les agents impactés.

Quelle audace, que d'utiliser le découragement des agents, qui n'ont même plus la force de réagir au mal que le NRP leur a fait pour tirer argument de leur réponse ou plutôt non-réponse à l'observatoire interne !

Encore une réforme qui va aggraver la vie des agents alors que la DGFIP continue de compter ses morts. Cinq suicides. Dix-neuf tentatives de suicide identifiées. Cinq décès survenus dans un contexte de canicule. Derrière ces chiffres, il y a des collègues, des familles, des vies brisées, des collectifs de travail profondément marqués par ces drames.

Concrètement, dans les YVELINES :

Lors de la réunion informelle avec les représentants du personnel le 6 juillet, la Direction a annoncé, avec les mêmes arguments que ceux développés par la directrice générale, la nécessaire adaptation du réseau aux difficultés d'attractivité.

Le DDFIP énonce 3 objectifs :

- répondre aux difficultés des services de petites tailles selon la méthode déjà tristement éprouvée : on supprime d'abord, puis on dit que la structure, trop petite, n'est pas viable, et on ferme... on a déjà entendu ça pour signifier la fin des trésoreries !
- densifier les locaux administratifs dont l'État est propriétaire, c'est la fameuse empreinte immobilière qui permet de tasser les agents et ouvre la porte à « l'aménagement dynamique des surfaces ! » (Flex office)
- prendre en compte les besoins de la population fragile, avec de nombreux secteurs en QPV (quartiers prioritaires de la ville)

En septembre 2027 :

- le SGC de Trappes va fusionner avec celui de Saint Quentin en Yvelines
- le SGC de Saint Germain en Laye avec le SGC de Versailles
- Pour la période 2028-2030, les informations pour les autres suppressions et fusions seront données au CSAL du mois de septembre.

La méthode sera la même que pour le NRP : la Direction consulte les maires qu'elle va convaincre qu'ils n'ont besoin que des CDL. (conseillers aux décideurs locaux)

Ensuite elle consulte les agents concernés en leur vendant les priorités légales (encore faut-il qu'il y ait des postes) .

Il reste la possibilité pour les cadres A de s'adresser au Conseiller Mobilité Carrière (CMC).

Et enfin elle vend aux agents concernés la prime de restructuration de service, le complément indemnitaire d'accompagnement(CIA) et l'indemnité d'accompagnement à la mobilité fonctionnelle (IAMF) etc...

le tout impossible est non revalorisé depuis 2019 !

L'avenir est sombre pour les collègues qui devront faire leur mutation, ils n'auront d'autre choix que de suivre leur mission et de s'éloigner de leur domicile avec la fatigue que cela entraîne, ou bien de rester sur leur lieu de travail au risque de devoir accepter d'aller dans un service qui ne les intéresse pas.

Pour toutes ces raisons et pour toutes les autres inlassablement répétées Solidaires Finances Publiques 78, F.O.-DGFIP 78, l'alliance CFDT/CFTC Finances publiques 78 et la CGT Finances Publiques 78 exigent le retrait de ce plan délétère pour le service public, les usagers et les agents !

